

Conseil de quartier Montparnasse-Raspail

Compte rendu de la réunion plénière du 10 avril 2018

Présents dans la salle : 69 personnes, dont 29 conseillers de quartier.

Elus présents :

- Carine Petit, Maire du 14^e arrondissement ;
- Didier Antonelli, adjoint à la Maire en charge de la participation citoyenne, du budget participatif et de la vie associative ;
- Marianne Auffret, adjointe à la Maire en charge de l'Urbanisme, des grands projets d'aménagement et de la santé ;
- Florentin Letissier, adjoint à la maire en charge de l'environnement, du développement durable, de l'eau, du plan climat et de l'économie sociale et solidaire ;
- Eric Aziere, conseiller de Paris.

Bernard Hervier, président du Conseil de quartier, préside la réunion.

Ordre du jour

1/ La parole aux habitants.

2/ Immeuble à l'angle des rues de la Gaîté et Jolivet : destruction et suites.

3/ Saint-Vincent-de-Paul :

- ateliers participatifs ;
- phase 2 des Grands Voisins.

4/ Chantiers en cours et projets à venir :

- rénovation de l'îlot Gaîté ;
- rénovation de la gare Montparnasse ;
- rénovation de la prison de la Santé ;
- rue Schoelcher.
- Vœu pour une concertation avec les habitants avant le début des travaux d'aménagement de la rue Froidevaux (vœu commun avec le conseil de quartier Mouton-Duvernet)

5/ Les grands projets urbains :

- aménagement de la place Denfert-Rochereau ;
- rénovation de l'avenue du Général-Leclerc.

6/ Informations générales :

- Projet « Les Voisins du 14e font leur cinéma » ;
- Institut Giacometti.

1 – La parole aux habitants

Aucune question autre que celles afférentes aux points de l'ordre du jour 2 à 6 ci-après ne se trouve posée.

2 –Immeuble à l'angle des rues de la Gaîté et Jolivet : destruction et suites

Mme Leroy s'inquiète du projet de construction d'un immeuble de 5 étages avec des commerces et des logements sociaux.

Alain Chauvet, habitant près du square Gaston-Baty, soulignant la densité d'habitation déjà élevée à Paris, se demande si un espace vert ne pourrait pas remplacer avantageusement l'immeuble détruit.

Mme Engels, membre de l'association pour la sauvegarde et la protection du square Gaston-Baty, souhaite connaître les conclusions de l'enquête publique.

Patrice Maire, président de Monts14, s'inquiète des conséquences éventuelles de la destruction de l'immeuble sur le théâtre Rive Gauche qui le jouxte, au 6, rue de la Gaîté.

Bernard Hervier, président, demande de quelle latitude disposent les habitants souhaitant réfléchir à un projet d'équipement culturel.

Mme Auffret rappelle que le 17 janvier 2018, la Cour d'appel de Paris a confirmé l'autorisation de démolir. Les résultats de l'enquête publique ouverte entre le 23 octobre et le 24 novembre 2017 sont consultables en mairie. Le 6 avril prochain, des experts vont ausculter les murs et le sol, et la démolition pourra démarrer 15 jours après leur visite. Concernant le projet, un opérateur public, la Société de requalification des quartiers anciens (Soreqa), a été désignée pour réaliser un immeuble de trois étages comprenant un ensemble de logements sociaux et un commerce en rez-de-chaussée. La construction de logements sociaux se justifie par les besoins en la matière : 1.600 personnes sont en liste d'attente sur l'arrondissement. La réalisation d'un équipement culturel en ce lieu n'a pas été programmée pour la mandature.

Mme Michèle Laurent, présidente de l'association pour la sauvegarde et la protection du square Gaston-Baty, souligne l'absence de crèche alors que des logements sociaux entraînent des besoins en ce domaine. Selon elle, des logements intermédiaires seraient plus appropriés.

Mme Leroy : quel intérêt a la mairie d'ajouter encore un commerce, car les résidents souffrent du manque d'espace ?

Aube Passeron : si on veut un équipement culturel, est-ce à nous de trouver un projet solvable ? Dans ce quartier, on n'a pas besoin de commerces, car on n'a plus de place.

Il est proposé de préparer une réunion pour réfléchir aux réalisations souhaitables et possibles.

3. Saint-Vincent-de-Paul

- Résultats des ateliers participatifs

Alain Fargues rend compte des réunions des quatre ateliers participatifs lancés à l'initiative du conseil de quartier Montparnasse-Raspail et animés par l'équipe des Robins des Villes sur le thème « comprendre et agir autour du quartier Saint-Vincent-de-Paul ».

Le power-point de la réunion d'information et d'échanges sur le futur quartier, organisée à la mairie du 14e, le 7 mars dernier, est sur le site internet de la mairie.

- Phase 2 des Grands Voisins

Cécile Baranger, architecte membre de Yes We Camp, présente la Phase 2 des Grands Voisins.

Le lancement de la saison 2 (2018-2020) du projet des Grands Voisins, coordonné par les deux associations Aurore et Yes We Camp, et la coopérative Plateau Urbain, s'opère en ce mois d'avril. Il s'agit de préfigurer et tester les usages quotidiens qui seront le propre de l'écoquartier à venir. Les cours des bâtiments historiques préservés Robin et de l'Oratoire seront accessibles au public. Cette ouverture sur le quartier va contribuer à animer la façade donnant sur l'avenue Denfert-Rochereau. Dans cette période de préfiguration, des activités diverses se poursuivront : agriculture urbaine, hébergement des personnes en situation précaire, activités créatives et participatives, économie sociale et solidaire...

Toutes infos sur : www.lesgrandsvoisins.org

L'association Aurore assure un accueil de jour pour 50 personnes (Afghans, Erythréens et Soudanais), de 9 à 17h. Le site est ouvert vendredi et samedi. Les services d'accueil Cœur de Femmes, Albert 1er et Pangea restent jusqu'en 2020.

Les ateliers de concertation vont se déployer sur la suite de l'aménagement.

M. Schlumberger rappelle que le Tribunal administratif de Paris, auprès duquel l'Association pour le quartier Saint-Vincent-de-Paul a déposé, le 13 juin 2017, un recours contre la délibération approuvant la création de la ZAC Saint-Vincent-de-Paul, a demandé à la Ville de Paris de déposer ses conclusions avant le 11 mai prochain.

4 -Chantiers en cours et à venir

4.1 Rénovation de l'îlot Gaîté et de la gare Montparnasse

Dans le cadre de la rénovation de l'îlot Gaîté, menée par le groupe Unibail-Rodamco, les anciens locaux du journal Le Point vont accueillir un collectif, Le Consulat, qui proposera un programme d'activités culturelles, dans un esprit festif et éco-responsable, le temps de l'occupation temporaire (6 mois) avant la seconde phase de travaux.

Questions

Philippe Lambert, habitant du quartier, constate que le nouveau centre commercial Gaîté avec un supermarché, et les nouvelles boutiques prévues dans la gare, vont accroître très fortement les activités commerciales. Quel est le plan de circulation dans ce contexte ?

François Trintzius plaide pour un élargissement du trottoir de la rue du Départ, dont l'étroitesse actuelle (1,50 m), entre le bd du Montparnasse et le bd Edgar-Quinet, rend très difficile le déplacement des personnes handicapées, des voyageurs portant des valises, etc. La réponse officielle à sa demande en ce sens, il y a plusieurs années, fut que cette excellente idée ne pouvait être réalisée en l'absence d'un grand plan de circulation. Qu'est-ce qui est prévu aujourd'hui ?

Mme Emmanuelle Corcellet demande quand est prévue la réouverture de la bibliothèque municipale Vandamme, actuellement fermée pour travaux.

M. Patrice Archier rappelle que le conseil syndical de l'ensemble immobilier situé 8-26 rue du Commandant-René-Mouchotte avait demandé d'être associé à la réflexion sur l'aménagement de la voirie du côté pair de la rue. Qu'en est-il aujourd'hui ? Cette artère n'a pas vocation à demeurer ce qu'elle est devenue aujourd'hui, un parking sauvage de deux roues.

Réponses de la Mairie

Mme la Maire précise que, dans le cadre du projet urbain partenarial liant la Ville de Paris à Unibail-Rodamco, les rues adjacentes de l'îlot Gaîté seront entièrement requalifiées, soit l'avenue du Maine, la rue Vercingétorix, mais également les rues Jean-Zay et du Commandant-René-Mouchotte qui, à sa demande, ont été incluses dans le périmètre de réfection.

La nouvelle bibliothèque municipale, rue du Commandant-René-Mouchotte, devrait ouvrir en janvier 2019.

La concertation sur la requalification de la rue du Commandant-René-Mouchotte aura lieu dès la fin des travaux côté impair (hôtel Pullman).

Avenue du Maine, est prévu un parking public souterrain pour les deux roues (motos et bicyclettes) de nature à diminuer les stationnements en surface.

Mi-mai ou début juin prochain, sera organisée une réunion publique de concertation sur les abords de la gare jusqu'à la place du 18 juin 1940, avec la participation des mairies du 6^e, 14^e et 15^e arrondissements.

4.2 Rénovation de la maison d'arrêt de la Santé

Hubert Peugeot, membre de l'Association des Riverains de la Santé, rappelle que la réouverture de la maison d'arrêt de la Santé est prévue en octobre prochain. Le gros œuvre des travaux de réhabilitation est achevé, le second œuvre est en cours. L'Association des Riverains a cherché à sensibiliser le groupe Vinci sur les nuisances inhérentes à ces derniers pour les habitants. Mais le vrai sujet est la préparation du retour au mode normal de fonctionnement d'un établissement hébergeant 800 prisonniers pour la vie des résidents alentour et leurs familles. Trois questions essentielles sont posées :

- La vision réciproque des riverains sur la prison et des prisonniers sur la rue, la crèche et l'école.
- Le stationnement en attente de camions à l'entrée de la maison d'arrêt.
- L'aménagement de la rue. Un point positif est que les visiteurs de prisonniers attendront dans l'enceinte de la maison d'arrêt.

Une visite du site ouverte au public est prévue avant juillet, sur inscription et sur autorisation de la direction de la maison d'arrêt de la Santé.

Un bilan sera fait en mai 2019.

Pourquoi a-t-on gardé cette prison en plein Paris ? La présence d'une maison d'arrêt est obligatoire dans chaque département, or Paris est un département.

4.3 Rue Schoelcher et Institut Giacometti

La commission d'attribution des logements se réunira en mai-juin, et l'arrivée des nouveaux habitants est prévue fin 2018.

L'ouverture de l'institut Giacometti, prévue le 20 juin, donnera lieu à une fête le 21 juin prochain.

4.4 Rue Froidevaux

Bernard Hervier présente le projet de vœu demandant qu'un processus de concertation soit entrepris au plus tôt avec les riverains et le conseil de quartier sur le projet de réaménagement de la rue Froidevaux, dont les travaux doivent commencer au mois de juin prochain. (cf annexe 1)

Denis Moncorgé, membre de la Commission voirie, déplacements, sécurité, propreté, souligne que ce réaménagement de la rue s'inscrit pleinement dans le cadre du plan vélo voté à l'unanimité par le Conseil de Paris en avril 2015. La rue Froidevaux a été étudiée lors du comité vélo du 14 novembre 2017 à l'Hôtel-de-Ville.

M. Nicolas Mansier souligne que la question du réaménagement de la rue Froidevaux existe depuis plusieurs années sans pour autant qu'une réelle concertation soit organisée, si ce n'est avec les associations de cyclistes.

M. Schlumberger se demande quelle influence peuvent avoir des avis donnés avant juillet.

Le vœu est adopté à l'unanimité sauf une voix contre et deux abstentions.

5 -Les grands projets urbains : aménagement de la place Denfert-Rochereau

Nicolas Mansier présente l'état des réflexions sur la desserte de la place Denfert-Rochereau. A la suite d'une marche exploratoire, la commission inter-quartiers a émis des préconisations sur les lieux d'installation des arrêts d'autobus (notamment des futures lignes 54 prolongée et 59) et des cars desservant l'aéroport d'Orly. L'intention est de faciliter l'interconnexion des autobus en utilisant à cette fin l'emplacement du parvis devant la station du RER, assez vaste pour cela.

Le projet d'aménagement de la place Denfert-Rochereau offre l'exemple d'une initiative citoyenne commune à trois conseils de quartier.

Mme la Maire souligne que c'est un travail majeur des conseils de quartier que d'être en pointe dans l'élaboration de projets même si la date de leur réalisation n'est pas encore connue. Le plan vélo est un plan général pour Paris dont il faut tenir compte. Paris ne sera plus le même.

6 -Informations générales

6.1 « Les Voisins du 14^e font leur cinéma »

Paul Roussier, président de Paris14 Territoire du cinéma, présente le projet « Les Voisins du 14^e font leur cinéma » dont le but est de mettre à l'honneur le cinéma dans l'arrondissement par un ensemble d'événements qui se dérouleront du 22 mai au 3 juin 2018. Tous les conseils de quartier se sont associés à cette démarche menée avec des centres de jeunes, la Cité internationale universitaire, les salles de cinéma, le Studio Raspail, des réalisateurs et comédiens de l'arrondissement. Dans le quartier Montparnasse-Raspail, le programme prévoit, mardi 22 mai, l'ouverture de la fête, au ciné quartier Mouton Duvernet Chaplin, jeudi 24 mai, 238 bd Raspail, la réalisation d'un pochoir in situ par Spray Yarps, visionnant une scène du film de Jean-Luc Godard, *A bout de souffle*, et dimanche 27 mai, au cinéma Les 7 Parnassiens, la projection du film de Claude Sautet, *Un mauvais fils*, en hommage à Patrick Dewaere, organisée par le Conseil de quartier Montparnasse-Raspail. L'entrée sera libre.

6.2 Hommage à la mémoire de Simone Michel-Levy

François Escoube rappelle l'hommage qui a été rendu à Robert Marchand (1915-1942), résistant français, actif dans le XIV^e arrondissement, et assassiné à Paris. Il signale une cérémonie en hommage à autre figure de la Résistance, également Compagnon de la Libération, Simone Michel-Levy, dite Emma (1906-1945), arrêtée à la suite d'une dénonciation, le 5 novembre 1943, dans le café François Coppée, boulevard du Montparnasse. Torturée par la Gestapo, elle sera pendue dans le camp de Flossenbürg, le 13 avril 1945. Le dévoilement de la plaque en sa mémoire, à l'occasion du 73^e anniversaire de sa mort, aura lieu devant ce café, 1 boulevard du Montparnasse, le vendredi 13 avril, à 10h45, en présence de la Maire de Paris.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, le président remercie les personnes qui assurent le bon déroulement de ces réunions plénières, ainsi que les élus et les participants, et déclare la réunion close.

Conseil de Quartier Montparnasse-Raspail

**Vœu pour une concertation avec les habitants
avant le début des travaux d'aménagement de la rue Froidevaux**

Vœu commun avec le Conseil de Quartier Mouton-Duvernet

Présenté lors de la réunion plénière du 10/04/2018

Exposé des motifs

La rue Froidevaux va faire l'objet d'un réaménagement complet pour y installer une voie cycliste à double-sens, séparée du reste de la chaussée par un muret. A cet effet, toutes les places de stationnement vont y être supprimées, depuis l'avenue du Maine jusqu'à la rue Lalande, ainsi que les emplacements de livraison et de stationnement des Vélib qui seront déplacés dans les rues adjacentes.

Aucune concertation n'ayant eu lieu avec les riverains et les travaux étant prévus aux mois de juillet et août, cela signifie que les riverains auront la surprise de découvrir à leur retour de vacances cette suppression de leurs places de stationnement habituelles, sans autre forme d'information.

Les habitants du Quartier Montparnasse-Raspail connaissent la volonté de la Mairie de Paris de concrétiser son engagement de réaliser un certain nombre de km de pistes cyclables d'ici 2020, et ne peuvent que respecter cet engagement. Ils ne peuvent en revanche que déplorer l'absence totale de concertation et d'information des riverains qui auront à en subir les inconvénients

Vœu

Les membres du Conseil de Quartier Montparnasse-Raspail émettent donc le vœu qu'un processus d'information et de concertation soit entrepris au plus tôt avec les riverains et les Conseils de Quartier, de manière à prendre en compte avec la plus grande attention les modifications ou aménagements aux plans prévus.